



HAL
open science

Sur quelques questions relatives à l'époque celtique

Alexis (vicomte De) Gourgues

► **To cite this version:**

Alexis (vicomte De) Gourgues. Sur quelques questions relatives à l'époque celtique. Congrès archéologique de France à Périgueux, 1858, Cambrai, France. pp.27. halshs-00797440

HAL Id: halshs-00797440

<https://shs.hal.science/halshs-00797440>

Submitted on 6 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

1859

SUR
QUELQUES QUESTIONS

RELATIVES

A L'ÉPOQUE CELTIQUE,

MÉMOIRE LU AU CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE A PÉRIGUEUX :

PAR

M. le V^{te}. Alexis de GOURGUES,

Membre de l'Institut des provinces, inspecteur de la Société française
pour la Dordogne.

22 6
CP. Br. 6522

Extrait du Compte-rendu des séances archéologiques tenues à Cambrai en 1858.

INSTITUT
DE
PALÉONTOLOGIE
HUMAINE
PARIS

Fonds E. GARTAILHAC

CAEN,

CHEZ A. HARDEL, IMPRIMEUR DE L'ACADEMIE

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES,

RUE FROIDE, 2.

1859.

911

SUR

QUELQUES QUESTIONS

RELATIVES A L'ÉPOQUE CELTIQUE.

La 1^{re}. question portée au programme est celle-ci :

Quels sont les monuments incontestablement celtiques que possède le département de la Dordogne ?

Possesseur d'une nombreuse collection de ces silex taillés, auxquels l'usage a donné le nom de *haches celtiques*, je pensais qu'il y avait pour moi un certain devoir à faire connaître ceux que j'ai recueillis aux environs de Lanquais.

Mais je n'avais pas prévu ce mot *incontestablement* ; car *incontestablement* a de quoi effrayer, aujourd'hui que la critique, après n'avoir rien épargné chez les hommes, en est venue à ne pas respecter la pierre elle-même. Il fut un temps plus heureux : celui où parut, pour la gloire du Périgord, l'éminent ouvrage de M. de Taillefer sur les antiquités de Vésone, âge d'or pendant lequel l'esprit des savants n'était pas soupçonneux à l'instar d'aujourd'hui ; alors, seuls, les incrédules aux merveilles celtiques étaient ces hommes d'une nature indolente qui n'opposent d'autre résistance que la peine qu'ils trouveraient à ouvrir les yeux ; et la curiosité du programme aurait pu être satisfaite par de longues et abondantes réponses. Mais il n'en est plus ainsi : des distinctions sa-

vantes ont été présentées par des érudits venus de tous les points de l'horizon intellectuel ; la géologie surtout a envoyé des adversaires redoutables, et de tout ce déploiement de remarques et de raisonnements, il est résulté une vaste spoliation sur le vieux patrimoine celtique, tellement que, dans notre détresse, incertains entre les biens qu'on nous laisse et ceux qu'on veut nous ravir, nous pouvons à peine dire comme Chrysale :

Une pauvre servante au moins m'était restée,
Qui de ce mauvais air n'était point infectée.....

Passons en effet la revue de ces rangs jadis si complets, aujourd'hui si décimés.

On comptait, pour soutenir l'orgueil de l'origine celtique, sur le solide appui des *rocs branlants*.

M. Charles Des Moulins a élevé une sérieuse incertitude à leur endroit. Après avoir raconté les singularités que présentent les pays granitiques, il explique ces roches merveilleuses par une vulgaire désagrégation de leurs parties plus molles, s'opérant autour d'un noyau plus dur qui subsiste et demeure debout. Ainsi, pour lui, ces pierres vénérées n'ont qu'une origine toute naturelle, et il en est de même pour bien d'autres, peut-être, car l'objection est grave. Le mal est venu de ce que les antiquaires, absorbés par la contemplation du monument, ont négligé de constater quelle est la nature du sol dans les pays où ils ont signalé des rocs branlants ; mais désormais cette observation sera faite. Ici donc la question est réservée, et il faut attendre une plus complète étude.

Le désordre n'a pas été mis seulement dans nos grands monuments ; il a pénétré ensuite jusqu'à la seconde ligne, parmi nos troupes légères : les haches, les flèches, tous ces silex taillés, répandus avec tant de profusion sur le sol Pétrororien.

Un savant du nord de la France prétend ôter aux Celtes

une grande partie de ces silex : il assure qu'ils ont été taillés par d'autres mains que des mains celtiques. Quelles mains, direz-vous ? plus modernes, sans doute ? Bien loin de là : ces mains remontent avant le déluge ; mieux que cela : il en est, de ces mains, qui taillaient avant qu'il y eût des hommes ; des hommes, j'entends, selon notre commun père Adam.

M. Boucher de Perthes, président de la Société d'Émulation d'Abbeville, a publié 2 forts volumes du plus haut intérêt, sur les antiquités *celtiques et antédiluviennes*. Il possède une magnifique collection, je devrais dire un musée, où il a réuni tous les objets recueillis par lui depuis 20 ans dans les travaux qui s'exécutent autour d'Abbeville, et il les a recueillis avec une méthode et un soin minutieux qui lui ont permis de constater la provenance de chacun de ces objets.

Il y a deux parties très-distinctes dans ce livre : l'exposé des faits et les théories.

L'exposé comprend le récit des fouilles, la classification géologique des terrains traversés, la description des silex.

La partie théorique contient la nomenclature, les explications et surtout le partage des silex en deux classes distinctes : les antédiluviens et les post-diluviens ou celtiques ; partage que l'auteur établit au moyen des observations faites sur des terrains d'origine diluvienne ; il entre dans les plus grands détails pour établir que les bancs d'où il a retiré les silex ont tous les caractères géologiques de cette classe de terrains connus sous le nom de *tertiaires*.

C'est là le point de départ, la raison d'être, la gloire même du livre ; mais c'est aussi une immense question, dont la solution ne peut être admise de confiance ; il faut être géologue soi-même, il faut être sur les lieux pour prononcer.

Quoi qu'il en soit, suivons l'auteur :

Parmi ces débris diluviens, M. Boucher de Perthes a trouvé des silex taillés ; ils étaient en place. M. de Perthes

les a recueillis lui-même et dégagés du sable qui les enveloppait.

La conséquence qu'il tire de la présence inattendue, en ce lieu, de vestiges de l'industrie humaine, est que l'homme était contemporain du cataclysme qui a formé ces immenses dépôts où ils se trouvent avoir été entraînés et enfouis.

Cette conséquence n'offre historiquement rien de nouveau en elle-même, puisque le déluge de Noé, auquel un grand nombre de savants font remonter l'origine des terrains diluviens, fut, selon la Bible, la punition que Dieu infligea aux crimes des hommes vivants à cette époque; mais cette conséquence, comme fait archéologique, est très-neuve: personne ne s'attendait qu'il y eût encore sur la terre des œuvres humaines appartenant à une si prodigieuse antiquité et qu'il en subsistât des monceaux. A défaut, au reste, des preuves matérielles qui sont apportées, l'esprit ne rencontre pas d'impossibilité radicale à cette croyance; car, quoiqu'il ne se soit écoulé que 1600 ans entre la création et le déluge, le genre humain a pu dans cet intervalle, par une merveille prolifique digne de sa jeunesse, jeter au loin des rameaux et pénétrer jusqu'aux extrémités du monde; ou bien même les courants, lors du déluge, ont bien pu promener sur les mers et lancer les silex, taillés en Orient, sur les terres qui devaient se nommer Europe. Toujours est-il que, la question géologique étant résolue, comme l'affirme l'auteur, la découverte de ces faits était une brillante lumière répandue sur le peuple primitif; et cette conquête était de nature à satisfaire le cœur d'un savant, à le récompenser glorieusement de longues et pénibles études; mais le cœur n'est-il pas insatiable! La vue de ces premières œuvres de l'homme a produit chez M. Boucher de Perthes un effet tout contraire à celui que ressentit Cuvier, l'illustre fondateur de la science géologique, à l'aspect de débris subsistants des animaux qui ont, les premiers, vécu

sur cette terre. L'étude des fossiles avait fait déclarer à Cuvier que l'homme était nouveau sur le globe: l'aspect des silex a transporté l'imagination de M. Boucher de Perthes au-delà des temps.

Comme les vestiges humains se rencontrent également dans les terrains qu'il appelle *terrains diluviens supérieurs* et *terrains diluviens inférieurs*, il affirme:

« Que les hommes dont on voit les œuvres dans le terrain
« supérieur, sont les descendants de la race japhétique, les
« pères des hommes actuels qu'on peut appeler post-dilu-
« viens.

« Quant à ceux dont nous recueillons les traces dans les
« bancs diluviens inférieurs, ils n'ont plus leurs héritiers sur
« la terre, et nous n'en sommes pas les fils. Hommes anté-
« diluviens, ils ont appartenu à des temps en dehors de toutes
« les traditions et de tous les souvenirs; le chaos, puis le
« néant, les séparent de la création actuelle. »

J'ai regret, Messieurs, de rencontrer, dans cette affirmation pure et simple, un écart d'imagination qu'aucune preuve ne justifie.

Où les *diluvium* de la Somme appartiennent, par M. de Perthes, aux révolutions géologiques qui ont bouleversé le globe, avant que l'homme pût y habiter; et dans ce cas, pourquoi supposer deux races pour cette même époque?

Où les *diluvium* de la Somme appartiennent, selon lui, en partie aux révolutions géologiques, et en partie au déluge mosaïque; et alors il fallait donner, en fait et en doctrine, les preuves authentiques de la différence qui existe entre les deux *diluvium* explorés. Or, sur ce point, le livre contient une assertion, mais rien au-delà; il est vrai qu'elle s'élance avec chaleur de la poitrine de l'auteur, et à l'égal d'une inspiration; mais quand on prend la charge de persuader le lecteur sur de pareilles énormités, il faut prendre la peine aussi d'ap-

porter une démonstration quelconque, au bout de ce qu'on a osé dire.

Passant ensuite à la classification de ces silex, on y trouve encore des choses bien étranges. M. de Perthes accorde le *baptême antédiluvien*, sans exiger même un vestige évident de percussion faite par une main humaine. Il lui suffit d'une simple ressemblance de formes. Il énumère tous ces types pris dans la nature animée; ce sont des signes faits à l'imitation de feuilles, d'animaux, de poissons, d'oiseaux, de singes, tête avec un œil, figure humaine, toutes choses qui étaient le premier rudiment d'une langue symbolique, pour établir les rapports de ces hommes primitifs. Il en recherche la signification, et remet ensuite sagement au temps à en donner la clef. Là, est l'importance ou plutôt la nouveauté de l'ouvrage, c'est aussi la partie évidemment préférée par l'auteur. Ailleurs il ne pouvait qu'ajouter quelques faits dans un domaine connu; ici il trouvait une paternité entière et sans devanciers.

Tel est, en peu de mots, cet ouvrage dans sa partie que j'oserai nommer *tapageuse*, car elle était destinée à obtenir du retentissement, et le bruit ne lui a pas manqué.

Le système étonne par sa hardiesse; il frappe aussi par sa faiblesse; cette faiblesse est la nécessité d'isolement ou son principe doit vivre pour avoir le droit d'exister; tout ici repose sur un fait qui devient loi unique, exclusive autorité.

Dans toute science *un fait*, quelque nouveau qu'il soit, a toujours droit de se faire reconnaître, mais à la charge par lui de ne déplacer que des faits et non pas les principes et les lois qui sont la base de toute science. C'est même cet harmonieux accord, existant de soi entre toute exacte observation, qui forme en dernier ressort le caractère indélébile et irrécusable de la vérité.

Ainsi on doit tenir pour constant que l'homme étant perfectible et ne l'étant que dans la vie de société, l'œuvre de

l'homme ne peut être la même, soit qu'il erre dans une sorte d'état sauvage, soit qu'il atteigne l'état de civilisation.

Il est également vrai que toute œuvre sortant de la main de l'homme a un caractère inhérent à soi, en dehors de toute circonstance étrangère, et qui, par la forme, par le genre de travail, par ce qu'on appelle *le faire*, est un élément certain pour l'attribution.

Or, la proposition vient se heurter contre ces deux principes. Aussi, la grande préoccupation de l'auteur, pour fonder son système, est de constater la nature du terrain ou les découvertes sont faites, plutôt que la qualité des objets en eux-mêmes; il est soigneux de revenir plusieurs fois sur ce point pour être certain que le lecteur ne le perdra pas un instant de vue. Ainsi, dit-il, page 216: « Toute la question est là. » Plus loin: « Que tous ces objets confondus soient jetés pêle-mêle, ils n'indiqueront plus rien, c'est donc leur position comparative qu'on doit étudier... — La définition des âges par la nature des débris n'est pas celle que nous adoptons exclusivement: le gisement ou la situation de ces objets nous guidera d'abord; concluons que la preuve d'ancienneté à peu près irrécusable est le gisement (t. I, p. 181). »

La raison qu'en donne l'auteur est « que la position intellectuelle des peuples des Gaules ne paraît pas avoir essentiellement varié pendant l'immense période qui sépare les temps diluviens des temps romains, et que de la tente de Jacob à celle du scheik moderne, » dit-il pour exemple, « il n'y a pas de différence sensible. »

Entre Jacob et le scheik arabe, je n'accepte pas cet exemple réduit et mesquin! Mais ce n'est pas là du tout la thèse de M. Boucher de Perthes, il a bien autre chose à faire, car c'est entre Jacob et *les myriades de générations qui frappaient sur le silex AVANT ADAM*, qu'il faut établir que les œuvres présentent un ensemble uniforme et compacte (t. I^{er}, p. 172).

M. de Perthes admet sans doute la forme comme moyen de classement, mais il la met après le gisement : *la forme*, dit-il, *ne peut démontrer précisément l'âge*, car la nomenclature des instruments en pierre se borne à cinq ou six types principaux (*Ibid.*, p. 186). Qu'importe qu'il n'y ait que cinq types, si on les a traités différemment ?

Le travail n'obtient pas de lui une plus grande estime. Dans tous les temps, dit-il, il y a eu des ouvriers plus habiles et plus patients les uns que les autres. Ces raisonnements, qui sont les seuls allégués à cette occasion, ne me semblent pas avoir grande force ; mais c'est ainsi qu'il arrive à faire comprendre pourquoi « les ouvrages humains que l'on trouve dans les bancs diluviens présentent une analogie très-grande dans les formes, l'intention et le mode de travail, avec ceux des gisements celtiques les plus rapprochés du sol gaulois (*Ibid.*, p. 173) ; et il est telle hache antédiluviennne, » ajoute-t-il, « dont les proportions sont si parfaites et la taille si régulière, qu'elles peuvent, jusqu'à un certain point, rivaliser avec les plus beaux instruments des époques postérieures (*Ibid.*, p. 169). »

C'est nier la loi du progrès de la façon la plus absolue ; mais cette conséquence n'effraie pas l'auteur : « Je ne crains pas de dire que pendant des centaines de siècles les hommes jetés comme en dehors de leur nature progressive, sont demeurés dans une sorte d'assoupissement (*Ibid.*, p. 173). »

Et cependant l'ouvrage de M. de Perthes contient un fait qui établit un progrès au milieu de ce prétendu sommeil. Il affirme que la hache polie ne s'est jamais trouvée parmi les haches antédiluviennes. Or, la hache polie est un instrument plus parfait que la hache taillée par éclats. Il y a donc eu, chez les peuples primitifs encore livrés à la vie sauvage de l'âge de pierre, passage à un art plus avancé ; ils n'étaient pas en dehors du progrès.

Je finis en ajoutant que les observations de M. de Perthes appartiennent toutes à des explorations faites dans le département de la Somme ; si elles sont exactes, toute autre observation doit représenter des faits identiques dans les autres localités qui seront soumises au même examen.

Or, il y a bien long-temps que l'on fait ailleurs des fouilles profondes, que l'on met à découvert des couches inférieures du sol qui offrent des fossiles ; mais on n'a vu jusqu'ici rien de semblable à ce que constate M. Boucher de Perthes. J'admets que, l'attention n'étant pas éveillée, on ait pu négliger ces objets inconnus ; mais je dis qu'à elles seules, les observations d'Abbeville ne peuvent constituer un fait acquis à la science ; la raison en est prise dans la nature trop tourmentée du sol en cet endroit.

« J'ai vu, dit M. de Perthes, il y a 20 ans, le lit de la Somme, où la veille naviguaient encore des navires de 60 tonneaux, être comblé en une seule nuit sur un espace de 4 lieues par une couche non interrompue de 4 mètres de sable apportée par le flux de la mer, qui avait fait irruption dans le fleuve ; » il déduit de ce fait la presque impossibilité de déterminer l'âge et la durée de formation des terrains d'alluvion. » Mais est-ce là la seule conséquence à tirer ? Si la mer a une si furieuse puissance sur les côtes de la Somme, encore aujourd'hui, est-ce que cette action n'a pu se faire ressentir un grand nombre de fois ? Et qu'est-ce qui s'oppose à ce que, dans des temps postérieurs au déluge de Moïse, cette mer, brisant ses obstacles et faisant, dans sa fureur, un mélange de terrains appartenant à des formations géologiques différentes, ait confondu des vestiges antérieurement séparés dans le sol, et abandonné ensuite sur les terres les bancs de galets et de sable où se sont trouvés les silex de M. de Perthes ? Mais ce serait là la *mort* de l'antiquité antédiluvienne !

Quoi qu'il en soit, la publication de cet important ouvrage est, pour les collections celtiques, une véritable tourmente à l'instar d'une irruption de la mer dans la Somme. Je me demande quels sont les silex qui, parmi nos haches et nos flèches, sont *incontestablement* celtiques. M. de Perthes, à qui j'ai fait dernièrement un envoi, m'a répondu que, parmi ces pierres pétrocoriennes, il en avait reconnu une pour appartenir au *diluvium*; cependant, comme toutes les autres, elle avait été recueillie à la surface du sol.

Dans l'incertitude où je me trouve jeté, je suis donc obligé, par respect pour le programme, de passer mes richesses sous silence, et de chercher ailleurs une reconnaissance plus autorisée de la vie celtique.

Quels autres vestiges en subsiste-t-il donc encore parmi nous? Quelle nature a pu se montrer aussi impassible et impénétrable que la pierre, devant les incessantes injures d'une si longue suite de siècles? Cette nature... elle est à la fois la plus résistante et la plus molle de toutes, la plus tenace et la plus mobile à la fois, et c'est par la créature qui reçoit le plus facilement la mort, que cette sorte d'immortalité s'est prolongée jusqu'à nous. Vous m'avez tous devancé, Messieurs, vous avez nommé l'homme; mais je ne veux pas dire l'homme avec toutes ses facultés; je n'invoque chez lui, et je ne crois capable de ce prodige que ce qu'il y a de plus léger, de plus frivole en apparence, *l'amour pour les chansons*.

Il n'y a pas en effet une bien notable différence entre la mémoire de l'homme et la pierre, et cette différence est surtout dans l'extérieur et la figure: toutes deux n'ont-elles pas conservé des faits contemporains, ne les ont-elles pas aussi fidèlement transmis à la postérité?

Le temps, quand il n'est qu'une longue suite d'années, a peu de prise sur ces deux gardiens des dépôts qui leur sont confiés; mais quand le temps est une révolution dans les

mœurs, ou un bouleversement dans le sol, il agit sur l'un comme sur l'autre; il efface les plus vifs souvenirs, comme il réduit les plus gros blocs en poussière.

Le chant des hommes réunis en chœur est un usage qui appartient aux sociétés à leur berceau. Le chant a été l'instituteur de toutes les nations; c'est par lui que la rudesse a été adoucie, que le travail sur un sol inculte a été encouragé, par lui que les souvenirs de grandeur et de joie ont été transmis de génération en génération. Le chant était le grand témoin de la vie; la civilisation a fait disparaître ce foyer où les familles s'enseignaient entre elles; elle a dispersé cette force cachée qui était au service de tous, et cette joie aussi, l'ornement du paisible bonheur d'une société naissante.

D'autres enseignements ont été créés au profit des hommes, — d'autres forces, d'autres joies; — une profonde révolution dans les mœurs s'en est suivie: le chant a perdu sa mission, il n'a plus eu d'autorité. Son objet n'a plus été qu'un simple amusement. Alors il a subi le courant des choses nouvelles; on s'est plu à tracer les images de la vie présente, au lieu de célébrer les souvenirs des âges passés; la mémoire publique s'est altérée dans cette confusion, et devant cette indifférence commune pour les chants traditionnels de la patrie, les chœurs antiques ont cessé.

Cependant les campagnes, isolées du mouvement des villes, sont restées long-temps fidèles aux coutumes gaéliques; des traces en sont même encore visibles aujourd'hui dans notre Dordogne, et l'image de ce passé lointain apparaît encore un peu malgré l'épaisseur de ce lourd manteau dont le temps l'a enveloppé et pour ainsi dire étouffé.

Un chœur subsiste encore, c'est celui des moissonneurs pendant qu'ils sont occupés à couper le blé. Alors tout le pays retentit de chants pendant toute la journée, mais c'est surtout dans la partie qui s'étend de Lanquais à Issigeac: vers Ber-

gerac on chante moins, et bientôt presque plus ; c'est aussi le côté de la plaine, par conséquent de l'influence de la ville, de la mode nouvelle, et des couplets français qui font dédaigner la langue maternelle.

Cette coutume de chanter par bandes nombreuses des strophes dialoguées, sous le brûlant soleil qui accompagne d'ordinaire la chute des épis dorés, ne se renouvelle à l'occasion d'aucune autre récolte.

Le nombre des chansons que l'on chante à cette époque est encore considérable. Tout le monde ne les sait pas également bien, et c'est un orgueil encore de connaître tous les couplets, comme de les faire vigoureusement retentir dans les airs au moment du solo.

La trace d'un antique passé est non-seulement dans cette haute et publique expression de joie, qui est la mission dont est chargé le chœur chantant des moissonneurs ; elle est aussi dans les paroles qu'ils font entendre. Je ne dis rien des airs, qui n'ont pas été suffisamment observés ; mais quant aux paroles de certaines de ces précieuses chansons, il semble que les règles si parfaitement formulées dans l'instruction du Comité des arts et monuments pour reconnaître le caractère d'une de ces poésies populaires que l'on recherche avec tant de soin aujourd'hui, reçoivent ici une application presque textuelle. C'est aussi sous la protection d'un guide aussi éclairé que je me suis autorisé à relever de ce côté un coin du voile qui cache à nos yeux la vie primitive dans les Gaules. En effet, *la manière* de ces chansons est tout antique : il n'y a point de détails, le récit est coupé, les transitions sont brusques, les mêmes formes de langage sont plusieurs fois reproduites.

Je voudrais pouvoir mettre sous vos yeux tout ce que j'ai eu le bonheur de recueillir, mais je me bornerai à deux chansons seulement, choisies dans deux genres différents :

l'une légère et gracieuse, l'autre d'une sombre et presque solennelle tristesse.

Avant tout, je dois faire connaître les motifs pour lesquels je trouve dans ces faciles et généralement amoureuses poésies des traces *celtiques*.

Il est très-souvent parlé de forêts ; et depuis nos temps modernes, toutes les forêts, semblables à celles qui couvrent encore le sol de la France au nord et à l'est, ont disparu de ce pays où on les chante.

Dans la chanson *des Noces*, le galant mène sa fiancée dans un bois.

Les personnages sont souvent le Roi, le fils du Roi, et il y a ordinairement coïncidence entre la présence d'un roi et l'indication d'un bois ou d'une fontaine comme lieu de la scène.

Jamais rois de France ou d'Angleterre n'ont eu de demeure en Périgord.

Dans la jolie chanson de *la Fille d'un paysan*, elle dit :

« Je veux aller à Lauzun, père,

« Voir le Roi passer. »

Et comme Henri IV a pu venir à Lauzun, on croit que le roi, c'est Henri IV. Mais les chanteurs, à Mouleydier, nomment *Marseille* à la place de Lauzun. Dans une autre chanson, le roi est au castel de Montviel ; il n'y a donc pas ici de lieu véritablement historique ; et Henri IV, étranger pour ainsi dire dans le Périgord, quoiqu'il l'ait possédé avant d'être roi de France, n'a laissé aucun souvenir particulier dans nos campagnes.

Cette expression de Roi, si souvent répétée, me paraît être la traduction du mot RIX, qui accompagne le nom des principaux Gaulois connus dans l'histoire. César joint même toujours ce RIX au nom du personnage ; mais il lui était étranger

et n'était qu'une qualification. Le roi n'intervient pas dans les chansons, *rarement, comme dans un passage*, mais il est dans les habitudes de sa vie, *à ses hautes fenêtres, ou cherchant la belle qui chante au joli bois*, etc. Or, les RIX de la Gaule étaient des chefs considérables vivant dans le pays, comme le furent ensuite les seigneurs sous la féodalité.

Si donc on trouve une scène de ces mœurs heureuses et faciles qui font désirer au fils du roi l'amour d'une bergère, il ne faudra pas y voir une image romanesque, ou une parole futile et dénuée de sens comme si la chanson était composée de nos jours; on aura été transporté au milieu de ces usages simples que nous ne comprenons plus, mais qui ont été très-réellement prolongés jusqu'au temps de nos premiers rois chevelus. Le très-noble roi franc Childebert rechercha la main de la belle Ultrogothe, qui gardait les arçons, et en fit une reine de France.

A ces chansons, où les forêts rappellent si bien l'état du sol chez les Celtes, où le nom de Roi est littéralement celui porté par les grands chefs de la Gaule, on peut joindre cet autre chant du pays, où un nom célèbre de la langue gaéloise est conservé dans son intégrité, — le *Gui l'an neuf*, qui est devenu chez nous *la quillaneou*; et de toute cette réunion de faits, il me semble ressortir d'une façon presque certaine que dans nos campagnes on chante encore de petits poèmes qui, avant d'être traduits dans une langue moderne, avaient retenti sur la terre gaélique.

Voici les deux chants dont j'ai parlé :

1°.

Tout en passant le long d'un bois,
J'ai perdu ma mie.
Au bout de sept ans trois jours,
La belle fait sa sortie.

Donc son ami lui a demandé :

— De quoi viviez-vous, mie ?

M'en allai sur les buissons blancs

Manger les arsanères.

— De quoi buviez-vous, mie ?

M'en allai au ruisseau courant

Boire de son eau claire.

— Ou couchiez-vous, mie ?

Je couchais sous le buisson blanc,

Comme la tourterelle.

2°.

Dans la forêt du Roi

Il y a grande cavalerie,

Chacun mène sa mie,

Excepté le fils du Roi.

La sienne n'est pas venue,

La sienne viendra tantôt,

Tantôt vers les neuf heures.

Put pas plus tôt au milieu du bois,

Douleurs d'enfant la prirent.

Mourrai-je donc ici,

Seule et inconsolée ?

Marchèrent un peu plus avant,

Trouvèrent branleurs de cloche :

Et dites-moi, branleurs,

Quelle est donc cette morte ?

Marchèrent un peu plus avant,

Trouvèrent fosseurs de fosse :

Et dites-moi, fosseurs,

Quelle est donc cette morte ?

Marchèrent un peu plus avant,

Trouvèrent porteurs de morte :

Et dites-moi, porteurs,

Quelle est donc cette morte ?

C'est la mie du Roi.

Même dans une traduction française, ce petit drame accuse une main ossianique ; mais combien a-t-il fallu qu'il courût de hasards, pour devenir le chant d'une fête joyeuse ?

Il n'y a point de doute à élever sur l'origine de *la guillaneou* ; dans ses instructions relatives au recueil des poésies populaires, le Comité de la langue a donné cette chanson comme exemple d'un chant *antérieur au christianisme*, et il en a reçu *quarante-trois* variantes, venant sans doute de tous les points du territoire.

Je me suis demandé quel motif avait pu faire appliquer, dans cette chanson, un mot qui n'est usité en Périgord qu'à l'occasion de la veille du jour de l'an, et qui n'entre jamais dans le langage ordinaire. N'y a-t-il là qu'un mot ? n'y a-t-il pas aussi le vestige d'une pensée celtique ? Pour faire cette recherche, je me suis appliqué à réunir les chansons que l'on chante à cette époque. En Périgord, il y a plusieurs variantes, mais il s'en faut qu'elles aient la même valeur archéologique. Le type primitif a été plus ou moins altéré selon les habitudes des pays ; tellement que *la guillaneou* est une sorte de boussole aussi, qui désigne les lieux où le respect du passé et des traditions s'est le plus long-temps conservé. Là où s'est développé plus de goût pour les choses nouvelles, plus de mouvement et d'activité, *la guillaneou* a subi plus d'atteintes, plus de transformations. Selon cette loi, Périgueux aurait été, dans le département, la ville où le plaisir et l'entrain de la vie a été le plus tôt aimé, car c'est là que le souvenir antique est le plus défiguré. Quatre chansons, que M. de Dives a eu l'obligeance de m'envoyer, n'ont plus rien de primitif que leur nom ; la farce et le gros rire sont maîtres de la scène.

M. Luc de La Gineste m'a communiqué deux variantes qui sont en usage à Tonneins : elles n'ont pas une grande valeur ; cependant l'une des deux ramène, on ne sait pourquoi, les

idées de forêt et de fils de roi qui ne reparaissent dans aucun autre texte :

Le fils du Roi s'en va chasser à la forêt d'Hongrie ;

Ah ! donnez-nous la guillaneou, mon seigneur, je vous prie.

A Lanquais, à Beaumont, dans toute cette partie agreste et sérieuse du haut Sarladais, *la guillaneou* a été plus respectée. Il reste au moins l'introduction, le 1^{er}. couplet ; ceux qui suivent en diffèrent essentiellement, en raison de leur allure dégagée et plaisante qui rappelle la façon grossière des imagiers de modillons dans les églises romanes, ou bien la grivoise jovialité du temps de Rabelais ; aussi je pense qu'il faut à peu près remonter au XII^e. ou seulement, peut-être, au XVI^e. siècle pour attribuer le remaniement qu'a subi *la guillaneou* que l'on chante aujourd'hui. Nous devons louer l'auteur quelconque qui, à une date inconnue, a repris l'antique mot traditionnel de la Gaule, et l'a accommodé à des refrains selon le goût du jour ; il l'a traduit, pour le conserver, dans la langue nouvelle, et comme il s'en est servi pour faire rire nos bons aïeux, la ruine celtique a repris un air de jeunesse qui l'a amenée jusqu'à nous.

La considération du désaccord qu'il y a entre l'esprit suppliant du 1^{er}. couplet et l'esprit railleur de ceux qui suivent, m'avait toujours fait penser que *la guillaneou* était un composé de deux éléments très-distincts : une réminiscence antique et une addition moderne.

Cette pensée a été fortifiée par la connaissance de *la guillaneou* du Limousin que M. le baron d'Aigueperse a publiée l'année dernière (*Chroniqueur du Périgord et du Bas-Limousin*). La jovialité y est entrée aussi, mais elle n'y règne pas ; elle n'a obtenu de place que dans le dernier couplet.

Au reste, on doit faire très-peu d'état d'un couplet de plus ou de moins ; chacun, en chantant, ajoute ou retranche selon son humeur ou ses prétentions à donner la mode. M. le baron d'Aigueperse m'a communiqué trois couplets qu'on lui a chantés l'hiver dernier, et que, n'ayant jamais entendus auparavant, il n'avait pu joindre au texte qu'il a adressé au *Chroniqueur du Périgord*. Ces couplets n'ont aucun prix ; ils ne sont que la reproduction des plaisanteries que contient notre *guillaneou* sur la fille à marier, les chevaux à ferrer, la vieille à faire lever.

Le poème Limousin est infiniment supérieur, en ce qu'il représente la scène avec ses parties distinctes, et chacune dans le même sentiment, ce qui en fait une petite composition homogène, entière. Cet esprit est celui qui a inspiré le 4^e. couplet du chant périgourdin, une demande exprimée simplement, humblement, et qui laisse toujours apparaître la distance qui sépare celui qui donne de celui qui reçoit, le vaillant seigneur du compagnon.

Aussi je citerai le texte limousin comme le plus précieux, le plus digne de porter ce grand nom de *Gui l'an neuf*.

Il a même plus de mérite littéraire ; au lieu de ce vers languissant : *Nous sommes ici tard arrivés*, qui introduit l'acteur périgourdin, le compagnon limousin surgit à la porte, avec toute la vivacité méridionale :

• Arrivés, arrivés, nous sommes arrivés.

La guillonaou nous faut donner,

Gentil seigneur,

La guillonaou donnez-la nous,

Au compagnon. »

Voici donc le compagnon devant la maison du seigneur. Il lui demande la guillaneou, mais comme il a peur que le

seigneur ne comprenne pas assez un mot aussi vieux, il le lui explique longuement et en détail :

Des pommes, des poires,

La guillonaou leur faut donner ;

Des châtaignes sèches ou bouillies

La guillonaou leur faut donner ;

Des noix et des noisettes,

La guillonaou leur faut donner ;

De l'argent blanc et des sous,

La guillonaou leur faut donner.

Après ce long commentaire, qu'il était difficile que le seigneur n'eût pas compris, viennent donc sans transition les actions de grâces du compagnon :

« Dieu maintienne votre bouvier

Qui entretient le blé au grenier !

Que Dieu garde votre porcher

Qui fournit de lard le charnier ! »

Après l'action de grâces, tout est fini : c'est une nouvelle raison pour considérer, comme étrangers à la chanson, les couplets que l'on met après, et qui défigurent cette scène simple et primitive.

Maintenant, à l'aide du texte limousin, le caractère réel de la *guillonaou* est restitué : c'est une demande d'un pauvre compagnon à un haut personnage, et sa parole est très-humble ; les jovialités périgourdines mettent les deux acteurs presque sur un pied d'égalité, car on ne plaisante pas avec un supérieur ; et cela est si vrai, que l'usage est venu de remplacer les mots *vaillant seigneur*, par *mon capitaine*, *bourgeois*, etc.

Ce caractère bien établi, cherchons si cette petite fête de la *guillaneou* ne pourrait pas jeter quelque lumière sur l'antique fête du *Gui l'an neuf*, et s'il n'y aurait pas eu entr'elles

quelqu'identité de sens, que fait soupçonner déjà l'identité de leurs noms.

Qu'est-ce que *la guillaneou* ?

C'est une occasion, pour de pauvres enfants de la campagne, d'obtenir quelque présent en chantant un refrain.

Qu'était la fête du *Gui l'an neuf* ?

La grande fête celtique, et nous ne savons que cela. Plinius a écrit :

Nihil habent Druidæ visco et arbore in qua gignitur, sacratius.

Le même auteur rapporte avec détail la cérémonie druidique ; mais comme il ne vit rien au-delà du chêne, du gui, de la faucille d'or, il écrivit :

Tanta gentium in rebus frivolis plerumque religio est !

Ainsi, selon lui, il n'y avait dans cette fête qu'une vaine pompe, une chose frivole !

Peut-on croire que la solennité la plus sacrée chez un peuple aussi grand dans l'histoire, n'ait été qu'une puérile comédie ; et lorsqu'il est constant que les Druides enveloppaient leurs préceptes sous des rites symboliques, n'est-il pas naturel de comprendre que la branche de gui sur un chêne est ici un symbole, un emblème, et que sous cet emblème il y avait un enseignement mystérieux ? Les livres des Romains, d'ailleurs, ne peuvent être d'un grand appui pour notre recherche : d'abord, ils méprisaient, comme barbare, tout ce qui n'était pas encore l'esclave de Rome, et leur cœur était tellement abruti par le matérialisme de l'idolâtrie, qu'ils n'apercevaient rien au-delà de la pierre et du bois devant lesquels on faisait fumer un encens religieux. Mais nous, dégagés de cette servitude des sens par l'émancipation chrétienne, nous devons restituer aux nations que n'avait pas encore envahies le Panthéon romain, une raison et une dignité qu'un regard prévenu n'apercevait pas, et rendre à leurs

rites sacrés un respect dont les témoignages ennemis ont tendu à les dépouiller. Habitants des Gaules, nous sommes en quelque sorte plus près d'elles que ne l'était Plinius lui-même, et puisqu'il reste, sur notre terre, comme un écho perdu de l'antique cérémonie, il faut tenir pour bien précieuses ces pauvres et simples paroles qu'il porte à nos oreilles :

« Vaillant seigneur,
La guillonaou, donnez-la nous,
Au compagnon. »

N'accusons pas la religion des Gaules de barbarie, par suite de cette ignorance des Romains. Il n'y a jamais eu de culte sans images symboliques. C'est Dieu lui-même qui a enseigné cette langue à l'origine des temps, et quoique les hommes en aient fait un monstrueux abus, Dieu s'est encore servi de cette même langue à l'époque de la révélation, et c'est sous ces figures sacrées que la plupart des préceptes évangéliques ont été donnés aux hommes. Mais la Religion divine explique à tous les sens emblématiques qu'ils ont eu besoin de connaître, tandis que les idolâtries antiques exposaient leurs mythes comme des barrières infranchissables pour réserver la science aux seuls initiés.

L'*Emblème* est tantôt un rapport simple entre deux idées, quelquefois un rapport complexe qui combine ensemble l'idée avec les mots.

Ainsi, la branche de gui sur le chêne était un emblème et un précepte ; l'emblème et le précepte se tiraient à la fois et du nom de gui et de la qualité de *parasite*, que le gui a par rapport au chêne.

GUI est un mot formé par la prononciation septentrionale et qui, pour cette raison, ne peut rien nous apprendre ; cherchons le sens de ce mot dans le latin, puisque le latin fut la

langue d'un rameau celtique, les Ombriens, premiers habitants du pays où sera Rome; il se dit *viscus*; dans la composition du mot nouveau *la quillaneou*, qui est du féminin, il se dira *visca* ou *vesca*, car les voyelles, dans les anciennes langues, n'ont pas un son unique. *Vesca* est *esca* sous une forme plus adoucie; *vesca* se retrouve encore comme verbe, *vescor*. Soit verbe, soit substantif, ce mot emporte l'idée de nourriture. *La quillaneou* ou, si vous voulez, *la vescalaneou*, c'est la nourriture à l'an nouveau.

Maintenant, comment attacher une pensée de nourriture au chêne et au gui?

Pour comprendre la justesse de cette figure, il faut examiner l'état agronomique et l'état social dans les Gaules.

Alors, peu ou point d'agriculture; le sol était couvert de forêts. Ce n'était point la terre arable qui assurait la vie de la population, mais les forêts, soit à cause du produit de la chasse, soit surtout par les nombreux troupeaux de porcs qui s'y nourrissaient du gland des chênes. Le chêne était la personnification de la forêt; il était donc aussi la personnification de la vie, de la nourriture.

Suivons. Qu'était l'état social? Le sol appartenait à un petit nombre, aux chefs, et la condition de tous les autres habitants était de se grouper autour des chefs et de tout tenir de leurs bienfaits; quels que fussent leurs noms conservés par l'histoire, serfs, clients, compagnons, *soldurii*, ils vivaient des chefs. Or, le gui, parasite du chêne, était l'emblème naturel de la population de la Gaule.

Le gui, placé par la nature en dehors du sol, ne pouvant y envoyer ses racines, ne saurait exister par lui-même; le serf, placé par la loi en dehors du sol, ne peut non plus avoir de vie par lui-même; à tous deux il faut un appui. La nature donne l'arbre au gui; la religion donnera le chef au serf.

Ainsi, entière similitude dans l'emblème antique, et cet emblème compris dégage nécessairement et publie le précepte qu'il renfermait.

Quand les Druides exposaient, dans leurs cérémonies, une branche de chêne supportant un rameau de gui, ils proclamaient devant tous que la force devait supporter la faiblesse, que l'indépendance devait assister la dépendance. Les devoirs des chefs dans la société leur étaient rappelés par l'image des arbres; et les chefs, se reconnaissant avec orgueil dans la figure des nobles chênes qui ombrageaient et couvraient alors la terre des Gaules, acceptaient facilement un devoir qui découlait d'une si glorieuse condition. Mais cet ordre, ces obligations imposées aux puissants, n'apparaissaient pas aux yeux de la foule. A la faveur de l'ombre que l'emblème jetait sur le précepte de la loi religieuse, les Druides ne se faisaient entendre que par les initiés au mystère, ou du moins que par ces *chênes* puissants qui avaient des devoirs à remplir. Les *guis*, ces serfs de condition misérable et précaire, dans leur ignorance et leur abrutissement, ne comprenaient peut-être rien à ces feuillages sacrés, portés avec tant de pompe; mais qu'avaient-ils besoin d'autre chose que de trouver une branche de chêne pour y implanter leurs racines et y vivre?

Disons-nous maintenant avec Pline: « Tant ces barbares entourent des pompes de la religion des choses frivoles? » Quelle chose frivole, qui consistait à placer le faible sous la protection du puissant; à rappeler chaque année, lors du solstice d'hiver, c'est-à-dire du temps de la misère, le lien qui devait les unir, et à faire de ce devoir un signe d'honneur et d'orgueil pour ceux auxquels il était commandé! Fête si profondément sérieuse, au contraire, qu'elle intéressait le bonheur de la nation et qu'on pourrait presque, dans cette auguste manifestation digne également de la religion naturelle et de

la loi chrétienne, reconnaît, sous une forme druidique, la première fête de la charité sur la terre !

Ne soyons donc plus étonnés que les Druides n'aient rien eu de plus sacré que le gui et le chêne.

Singulière similitude entre des cérémonies religieuses ! Il était d'usage, à la suite de cette fête, de distribuer des rameaux de chêne. L'Église aussi distribue un peu de cendre sur le front des fidèles, à l'entrée des jours consacrés à la pénitence : deux signes également visibles de l'application que chacun doit se faire à soi-même du précepte que contient le symbole.

Ne serait-ce pas dans les enseignements du *Gui l'an neuf*, que l'on trouverait l'explication de certains faits que rapporte l'histoire ? Pourquoi les temps qui suivirent la conquête des Gaules sont-ils remplis de soulèvements d'esclaves, de bagaudes, tandis qu'antérieurement il n'est point fait mention de ces dissensions civiles ? Les Gaulois ne sont en guerre qu'au dehors, et pour former ailleurs des établissements. Et alors, pourquoi ces essaims voyageurs, enfants déshérités de la patrie, ne sont-ils pas abandonnés à eux-mêmes, comme ils le sont aujourd'hui ? pourquoi partent-ils, au contraire, sous la protection de Rois, de fils de Roi, qui quittent la patrie avec eux ? Pourquoi tant d'attachement manifesté par les habitants des Gaules envers les Druides, lorsque l'empereur Claude ordonna leur destruction ? Cette paix intérieure ne serait-elle pas due au pouvoir, qu'avaient eu les Druides, d'empêcher que l'esclavage fût impitoyable comme à Rome, et de créer entre tous un lien de dévouement commun, si bien attesté, du côté des chefs, par le départ d'Ambigat et de Bellovèse avec les émigrants, et, du côté des serfs, par la fidélité des *soldurii*, comme le raconte César ? On ne doit pas s'étonner qu'un tel peuple ait laissé le souvenir d'une vie douce et heureuse selon les mœurs des fortunés habitants de la Bétique, et que, dans

les petits poèmes qui en retracent quelque image, les fils de Roi paraissent plus occupés d'écouter le chant d'une bergère au joli bois, que de répandre le sang dans un sacrifice humain.

Il y a bien loin de là, sans doute, à notre chant de *la guillaneou* : cependant les deux termes de la figure antique s'y retrouvent et en forment le fond. Le chêne et le gui sont encore représentés par le seigneur et le compagnon ; le lien qui les unit, c'est encore la libéralité.

Quelle déchue qu'elle soit, *la guillaneou* est plus que les *étrennes*, avec lesquelles on pourrait la confondre. Les *étrennes* ne sortent pas de la famille ; la *guillaneou* a un caractère public, qui révèle sa noble origine ; elle était pour tous, elle est encore pour tous. Chacun, lors des *étrennes*, n'ouvre une main généreuse que pour des amis ou pour ses propres enfants ; mais lorsque les petits paysans de la campagne font retentir, aux portes des châteaux ou des chaumières, le mot de *guillaneou*, ils s'en vont toujours contents, car ils ne sont *étrangers* dans aucune maison.

